

## **CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE**

CLAUSES ET CONDITIONS auxquelles sera adjugé à l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Nîmes, siégeant au Palais de justice de ladite ville, salle ordinaire desdites audiences, au plus offrant et dernier enchérisseur, et en un lot.

Au jour et heure qui seront ultérieurement fixés, la vente sur saisie immobilière portant sur :

Un ensemble immobilier situé à Nîmes (30) 160 rue Roger Bertreux, dénommé « Résidence St Andrew », cadastré section BZ n°529 lieudit Vacqueyrolles Sud Est d'une surface de 1ha 34a 06 ca.

Désignation des biens :

**Lot numéro soixante et un (61) :**

Un appartement de type T2bis situé au premier étage portant le n°61 au plan comprenant séjour, cuisine, cellier, sas, WC, salle de bains, deux chambres. Et le droit à jouissance exclusive du balcon d'une surface d'environ 2.20 m<sup>2</sup> d'après titre. Avec

les cent vingt-trois/dix millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales. Et les cent trente-quatre/ cinq millièmes des parties communes spéciales au bâtiment C.

**Lot numéro cent cinquante huit (158) :**

Un parking extérieur au rez-de-chaussée portant le numéro 71 au plan des parkings avec les sept/dix millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Etat descriptif de division et règlement de copropriété établis par Me Jean-Christophe LAPEYRE, Notaire à Avignon, le 01.10.1997 publiés au service de la publicité foncière Nîmes 1 LE 10.11.1997 Vol. 1997 P n°10904.

**Sur la mise à prix de 43600 €**

Saisis à l'encontre de :

**Madame Sabine FOUCHER née TEBAR**

Née le 15 mars 1973 à Alès (30), demeurant chez Monsieur Olivier DOMEIZEL, rue du serre, Ste Enimie, 48 210 Saint Enimie Georges du Tarn Causses.

**Monsieur FOUCHER William Jean-Claude époux TEBAR**

Né le 13.01.1972 à Saint Mandé (94), demeurant résidence St Andrew n°91 Bât C 160 rue Roger Bertreux à Nîmes (30000).

Aux requête, poursuites et diligences de :

CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT, Société Anonyme à conseil d'administration, au capital de 124 821 620 Euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 379 502 644 dont le siège social est situé 26-28 Rue de Madrid à PARIS (75384) cedex 08, agissant poursuites et diligences de son Président du conseil d'administration en exercice domicilié en cette qualité audit siège social

Venant aux droits, suite à absorption de sa Société fille, le Crédit Immobilier de France Méditerranée

Venant aux droits suite à la fusion par absorption du Crédit Immobilier de France Méditerranée par le Crédit Immobilier de France Sud, la dissolution de ladite société, et la nouvelle dénomination commune : Crédit Immobilier de France Méditerranée en date du 15 décembre 2009.

Ayant pour avocat, Maître Christine BANULS membre de **la SCP GUALBERT RECHE BANULS**, avocats au Barreau de Nîmes, demeurant 1 rue Racine – BP 80026 – 30000 Nîmes – lequel est constitué à l'effet d'occuper sur les présentes poursuites de saisie immobilières et leurs suites.

## **ENONCIATIONS PRELIMINAIRES :**

### EN VERTU :

D'une grosse notariée dûment revêtue de la formule exécutoire établie en date du 20 novembre 2008 par Maître Bernard MATET, Notaire titulaire d'un office notarial à Quissac (Gard) 15 me du Lac, contenant vente et prêt.

Le poursuivant susnommé et domicilié à suivant acte de la SCP PELERIAUX GISCLARD BADAROUX-PELERIAUX à Nîmes fait signifier un commandement de payer valant saisie immobilière en date du 08.01.2019 à Monsieur William Jean-Claude FOUCHER, et suivant acte de du 04.03.2019 de Maître Philippe ALET, Huissier de Justice à Marvejols, à Madame TEBAR Sabine épouse FOUCHER.

D'avoir immédiatement à payer au requérant à l'acte, entre les mains de l'huissier de justice, ayant charge de recevoir ou encore entre les mains de l'Avocat constitué, sus dénommé et domicilié.

### La somme de :

#### **Prêt PAS taux fixe**

<b>Capital restant dû au 11.09.2018</b>	<b>103 561.96 €</b>
<b>Echéances échues impayées au 11.09.2018</b>	<b>11 287.40 €</b>
Echéances impayées 9647.40 €	
Frais 1640.00 €	
	-----
<b>Sous total</b>	<b>114 849.36 €</b>
<b>Indemnité d'exigibilité contractuelle</b>	<b>7 880.87 €</b>
	-----
<b>Sous total</b>	<b>122 730. 23 €</b>
<b>Intérêts de retard postérieurs au taux contractuel de 2.74 % du 12.09.2018 jusqu'au complet paiement</b>	<b>mémoire</b>
<b>Frais de procédure</b>	<b>mémoire</b>
	-----
<b>TOTAL EUROS (Outre mémoires)</b>	<b>122 730. 23 €</b>

Outre tous frais conséquents faits ou à faire, susceptibles d'être avancés par le prêteur pour le recouvrement de sa créance et la conservation de son gage.

Sous réserves et sans préjudice de tous autres dus, notamment des intérêts échus depuis la date de l'arrêté de compte notifié au commandement valant saisie au jour du paiement effectif, ainsi que du principal, droits, frais de mise à exécution.

Les parties saisies n'ayant pas satisfait aux dits commandement, ceux-ci ont été publiés au service de la publicité foncière Nîmes 1 :

- Concernant Monsieur FOUCHER le 06.03.2019 Vol S 00023
- Concernant Madame TEBAR le 19.04.2019 Vol S 00032

L'assignation à comparaître aux débiteur et créanciers inscrits a été délivrée pour l'audience d'orientation du

**Jeudi 11 JUILLET 2019 à 10h00**

### **DESIGNATION :**

Telle qu'elle résulte des énonciations du commandement valant saisie immobilière et sus-énoncées.

Il est en outre annexé le procès-verbal descriptif de la SCP PELERIAUX BADAROUX GISCLARD en date du 13.02.2019 et les diagnostics techniques en date du 22.02.2019.

### **ORIGINE DE PROPRIETE :**

Ledit bien appartient à Monsieur FOUCHER William et Madame TEBAR Sabine épouse FOUCHER pour l'avoir acquis suivant un acte de vente reçu par Maître MATET Bernard, Notaire à QUISSAC (30) en date du 20 novembre 2008; publié au 1er bureau des hypothèques de NIMES le 04 décembre 2008 sous la référence d'enlissement 3004P01 2008P14022.

Tous les renseignements relatifs à l'origine de propriété sont donnés sans aucune garantie et sans que la partie poursuivante, ou l'Avocat poursuivant, ne puisse en aucune façon être inquiété.

En outre la vente aura lieu aux conditions, charges et clauses suivantes: